

Journée du droit pénal économique 2016

10 juin 2016 (Fribourg, journée entière)

- Séminaire organisé conjointement par EXPERTsuisse SA, le Département de droit pénal de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE)

Public visé

Toutes les personnes concernées par le droit pénal économique, dans ses aspects de droit matériel et de procédure, en particulier les avocats, juristes, membres des autorités pénales, policiers, scientifiques, directeurs financiers, fiscalistes, intermédiaires financiers, auditeurs, responsables du service comptable, responsables «compliance», ainsi que tous les acteurs impliqués dans la prévention et la détection des fraudes.

Contexte et objectif

Le droit pénal économique est en constante évolution. Il vise à réprimer des comportements très variés: blanchiment de valeurs patrimoniales, défaut de vigilance en matière d'opérations financières, corruption (privée ou publique), fraudes dans le sport, organisation criminelle, financement du terrorisme, infractions contre le patrimoine, faux dans les titres, infractions fiscales, soustraction de données informatiques, etc. L'actualité nous rappelle constamment qu'il est essentiel pour de nombreux professionnels d'en maîtriser les tenants et aboutissants!

L'objectif de ce séminaire d'une journée est de permettre, aussi bien aux académiciens qu'aux praticiens, d'obtenir des informations pointues sur des thématiques actuelles relevant du droit pénal économique, dans une perspective non seulement juridique, mais également pluridisciplinaire.

Thèmes

- La lutte contre la criminalité économique internationale
- Le droit pénal suisse face à la criminalité économique transnationale
- Les enjeux et défis de la criminalité économique pour les entreprises
- Le rôle de l'analyste financier forensic dans le cadre de la procédure pénale

- Les changements dans le dispositif répressif français en matière de corruption et de conformité internationale
- La partie plaignante dans les procédures pénales économiques
- Les faits en lien avec l'art. 725 CO pouvant constituer une infraction pénale
- L'incrimination de l'usurpation d'identité

Méthode

Séminaire de formation pour les professionnels et les étudiants basé sur des exposés illustrés par des exemples pratiques

Responsable du séminaire

Prof. Bertrand Perrin, Chaire de droit pénal et de procédure pénale, Université de Fribourg

Conférenciers

Fabian Carrard, Senior Forensic Financial Analyst, Ministère public de la Confédération, Berne

Maxime Chrétien, directeur, Contrôle financier, Département des autorités de la ville de Genève

Alexandre Dyens, avocat, Etude St-François.ch, Lausanne

Mireille Ebi, analyste en criminalité économique, Ministère public central du canton de Vaud

Anne-Dominique Merville, directrice du master 2 en droit pénal financier, Université de Cergy-Pontoise

Pascal de Preux, lecteur à l'Université de Fribourg, avocat, Etude de Preux Avocats, Lausanne

Jacques Rayroud, Procureur général suppléant de la Confédération, Berne

David Rieder, Forensic Financial Analyst, Ministère public de la Confédération, Berne

Ludovic Tirelli, chargé de cours à l'ILCE, Neuchâtel, avocat, Etude Freymond, Tschumy & Associés, Lausanne

Informations

Sébastien Bossel,
sebastien.bossel@unifr.ch,
Téléphone +41 (0)26 300 80 72

Date

10.06.2016 journée entière

Lieu

Université de Fribourg
Site de Pérolles II, Auditorio A120
Bd de Pérolles 90
1700 Fribourg
www.unifr.ch

Prix du séminaire

CHF 390.- pour les non-membres
CHF 350.- pour les membres
d'EXPERTsuisse et leurs collaborateurs,
pour les personnes diplômées de l'ILCE
Prix spécial, sur demande, pour les étudiants
de l'Université de Fribourg et des autres
hautes écoles (veuillez vous adresser à
Sébastien Bossel)

L'organisation scientifique de ce séminaire
est assumée par le Département de droit
pénal de l'Université de Fribourg et l'ILCE.
Par conséquent les prix généralement
pratiqués dans le monde académique
s'appliquent.

Sont compris

- toute la documentation
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 8%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Membre ILCE

Journée du droit pénal économique 2016

- 10 juin 2016 (Fribourg, journée entière)

Membre EXPERTsuisse

- membre individuel
 collaborateur auprès d'une entreprise membre
 membre junior/passif

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:

EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.